

Délibération n°101/2024

**Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire
de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre**

SEANCE DU 17 JUIN 2024

Date de convocation : 10/06/2024

Nombre de présents : 60

Effectif légal du conseil communautaire : 80

Nombre de pouvoirs : 12

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de votants : 72

Date d'affichage : 10/06/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept juin à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis dans la salle des fêtes de la commune de Toucy, suite à la convocation accompagnée d'une note de synthèse en date du dix juin deux mil vingt-quatre, qui leur a été adressée par le Président, Monsieur Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI.

Présents ou représentés : ABRY Gilles, BEAUJARD Maryse, BOISARD Jean-François, BROUSSEAU Chantal, BUTTNER Patrick, CARRÉ Michel, CHAMPAGNAT Jean-Louis, CHANTEMILLE Sophie, CHARPENTIER Dominique, CHEVALIER Jean-Luc, CHOUBARD Nadia, CONTE Claude, CORDE Johann, CORDET Yannick, CORDIER Catherine, DA SILVA MOREIRA Paulo, D'ASTORG Gérard, DAVEAU Max, DEMERSSEMAN Gilles, DESNOYERS Jean, DROUHIN Alain, FOURNIER Jean-Claude, GAUDIN Marie-Carmen, GERARDIN Jean-Pierre, GERMAIN Robert, GIROUX Jean-Marc, GUYARD François, HERMIER Bernadette, JARD Nathalie, JASKOT Richard, JAVON Fabienne, JOURDAN Brice, KOTOVTCHIKHINE Michel, LEGER Jean-Marc, LEPRÉ Sandrine, MASSÉ Jean, MELLIN Solange, MICHEL Nathalie, MILLOT Claude, MORISSET Dominique, PERRIER Benoit, PICARD Christine, POUILLOT Denis, RAMEAU Etienne, RAVERDEAU Chantal, REVERDY Chantal, REVERDY Gilles, ROY Daniel (pouvoir à M. Xainte), SALAMOLARD Jean-Luc, SANCHIS Jean-Pierre, SAULNIER Nathalie, SAULNIER-ARRIGHI Jean-Philippe, THIEULENT Maryline, VANDAELE Jean-Luc, VANHOUCHE André, VASSENT Frédéric, VIGOUROUX Philippe, VUILLERMOZ Rose-Marie, WLODARCZYK Monique, XAINTE Arnaud.

Délégués titulaires excusés : BECKER Cécile, COUET Micheline, DUFOUR Vincent (pouvoir à M. Boisard), FERRON Claude (pouvoir à M. Giroux), FOUCHER Gérard (suppléante Mme Gaudin), FOUQUET Yves (pouvoir à M. Kotovtchikhine), GROSJEAN Pascale (pouvoir à M. Reverdy), HABAY BARBAULT Céline (suppléant M. Guyard), HOUBLIN Gilles (pouvoir à Mme Thieulent), JACQUOT Brigitte (pouvoir à M. Charpentier), LOURY Jean-Noël (pouvoir à M. Desnoyers), MACCHIA Claude (pouvoir à M. Léger), MÉNARD Elodie (pouvoir à Mme Javon), RENAUD Patrice (pouvoir à Mme Choubard), RIGAULT Jean-Michel (pouvoir à M. Vigouroux), PRIGNOT Roger.

Délégués absents : GUILLAUME Philippe, JACQUET Luc, LHOUE Mireille, PAURON Éric, PROT Michel.

Secrétaire de Séance : Mme Chantal RAVERDEAU

OBJET : Plan de financement des projets travaux dans les centres de Loisirs de Prunoy et Saint-Amand-en-Puisaye

- Vu les statuts de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre et en particulier l'article 6.2.6, relatif à l'exercice de la compétence Petite Enfance et Enfance-Jeunesse,
- Considérant la nécessité réglementaire d'effectuer les travaux,
- Considérant que les demandes ont reçu une réponse favorable de la part de la CAF,
- Après l'avis favorable de la commission Jeunesse et Sport réunie le 12 octobre 2023,
- Après avoir entendu l'exposé de la Vice-Présidente en charge de la Jeunesse et du Sport,

Délibération n°101/2024

- Sur proposition du Président,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (71 voix pour) :

- **Adopte les plans de financement prévisionnels suivants :**

- **Projet de renouvellement des jeux extérieurs au centre Enfance et Loisirs Pour Tous de Prunoy :**

DEPENSES		RECETTES	
Descriptif des dépenses	Montant TTC	Répartition des recettes	Montant TTC
Kompan – installation de jeux extérieurs	4 685,52 €	CAF (notification reçue)	3 737,00 €
Dekra – vérification installation	1 176,00 €		
		Autofinancement CCPF	2 124,52 €
TOTAL	5 861,52 €	TOTAL HT	5 861,52 €

- **Projet travaux au centre de loisirs du centre social et culturel de Saint-Amand-en-Puisaye :**

DEPENSES		RECETTES	
Descriptif des dépenses	Montant TTC	Répartition des recettes	Montant TTC
SAS Fontaine (plomberie)	15 741,74 €	CAF (notification reçue)	13 170,00 €
Art Bâtiment et Patrimoine (carrelage, placo, isolation)	4 070,40 €		
		Autofinancement CCPF	6 642,14 €
TOTAL	19 812,14 €	TOTAL	19 812,14 €

- **Dit que les crédits sont prévus au budget 2024,**

- **Autorise le Président à signer les conventions de subventions et toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Président, Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI

